



Fédération Nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 25 DÉCEMBRE 1929

Affiliée à la Fédération Maginot Groupement N°200

N°19-2013

Rueil-Malmaison, le 27 février 2013.

Objet : cérémonies du 19 mars 2013

Réf : différents courriers reçus sur la conduite à tenir.

Mon cher Président,

la Fédération a milité pendant plusieurs années pour une réduction du nombre de dates commémoratives officielles et participé activement à faire du 11 novembre la "Journée nationale du Souvenir de tous les Morts pour la France". Malheureusement, elle n'a été que partiellement entendue : certes le 11 novembre est devenu "Journée nationale du Souvenir" mais les autres commémorations ont été maintenues, ce qui a conduit à la situation actuelle avec deux dates officielles pour la Guerre d'Algérie : le 5 décembre et le 19 mars.

En effet, la loi promulguée le 6 décembre 2012 institue le 19 mars comme "journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie". Elle est donc applicable par les préfets et les maires dès le 19 mars prochain.

Cette commémoration ne se substitue pas à celle du 5 décembre qui a été fixée par un décret de 2003 puis entérinée dans une loi de 2005 et qui demeure la "Journée d'hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie".

La Fédération, à l'instar de la plupart des grandes associations d'anciens combattants, a choisi de commémorer le **5 décembre** comme la date la plus neutre pour rappeler le sacrifice de tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France entre 1952 et 1962 en Afrique du Nord.

Aussi je demande à toutes nos amicales, en tant que telles, et à nos drapeaux de ne pas participer aux cérémonies du 19 mars. Bien entendu, à titre individuel, les adhérents des amicales sont libres de leur choix. En revanche, je vous engage à prévoir, dès maintenant, de participer très nombreux dans vos communes aux cérémonies du 5 décembre 2013.

Souvenons-nous que l'union fait la force pour qu' Au Nom de Dieu ... vive la Coloniale !

Le général de division (2S) Jean-Gabriel Collignon
Président de la Fédération

Destinataires :

toutes amicales et associations affiliées à la FNAOM/ACTDM,
tous administrateurs du conseil fédéral